

Biodiversité

Pourquoi et comment prendre
en compte la fonctionnalité
écologique du territoire
et les MNIE



Réunion MNIE

8 juillet 2015

Une érosion de la biodiversité

Le constat scientifique est clair, l'érosion de la biodiversité est très importante à tel point qu'elle est considérée comme la sixième extinction massive. L'exigence de préservation de la biodiversité est donc un enjeu majeur dans le cadre du développement des territoires. Cette érosion a des facteurs multiples : la simplification des milieux et des habitats naturels, l'homogénéisation du territoire, les ruptures biologiques qui limitent ou empêchent la dispersion des espèces et les échanges génétiques... Ces causes peuvent être résumées en quatre catégories :

Modification de l'occupation des sols ou de l'usage des terres

Urbanisation, infrastructures, remembrement agricole, intensification des cultures, évolution de la gestion (*fermeture du milieu par le boisement après abandon du pâturage...*)

Fragmentation du territoire

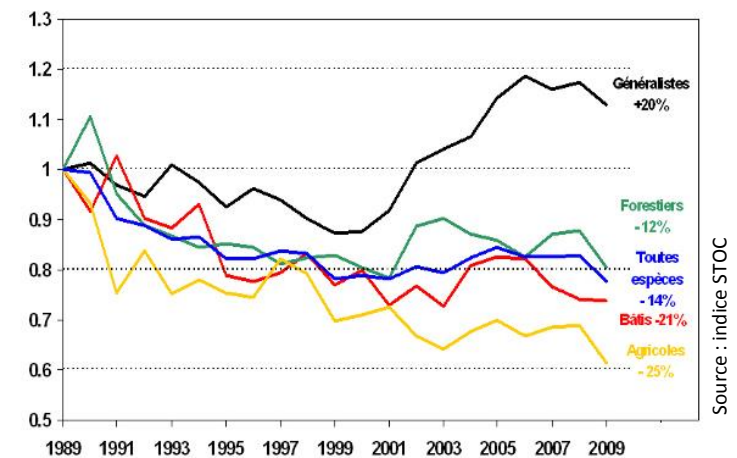
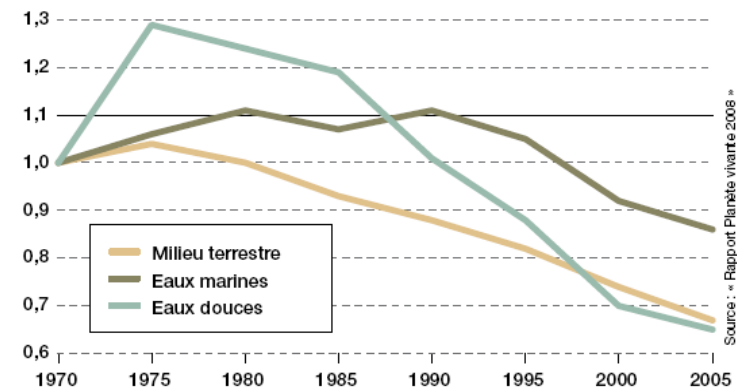
Les infrastructures linéaires fragmentent le territoire et réduisent la taille des habitats fonctionnels, perturbant les déplacements d'espèces

Pollutions diffuses

Phytoproducts, pollution industrielle, pollution atmosphérique, ...

Changements climatiques

Évolution des aires de répartition des espèces à un rythme trop rapide



Perte de biodiversité liée à la disparition des habitats

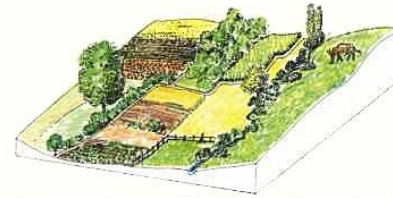


Maille bocagère « historique »



Espace agricole ouvert suite à un remembrement

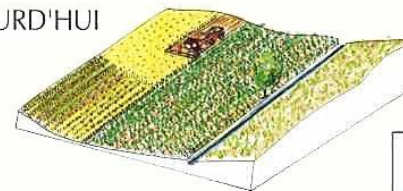
HIER



Paysage rural du 19^e siècle, une biodiversité remarquable

							Lotier corniculé	Fétuque des prés	Ray-grass anglais
Blaireau	Belette	Chevreuil	Fouine	Martre	Hérisson	Trèfle violet	Erable sycomore	Grande berce	Menthe aquatique
Lièvre	Castor	Loutre	Titipe	Lézard	Renard	Géranium robert	Bardane	Épiaire	Charme commun
Écureuil d'Europe	Hibou	Perdrix	Buse	Héron	Couleuvre	Aubépine monogyne	Noisetier à fruits	Sureau	Viorne obier
Coléoptères	Libellule	Pigeon	Faisan	Bécaassine	Crapaud	Bouleau verruqueux	Frêne commun	Merisier	Noyer commun
Grenouille	Ecrevisse	Papillons	Grillons	Tanche	Truite	Tilleul à feuilles plates	Tremble	Aulne glutineux	Bleuet

AUJOURD'HUI



Culture intensive avec remembrement, recalibrage du cours d'eau et épandage de pesticides et d'engrais.

							Taupe	Perdrix	Ray-grass anglais	Trèfle violet
Écureuil	Lièvre	Fouine	Lotier corniculé	Tremble						
Renard	Buse	Fétuque des prés	Mais	Blé						

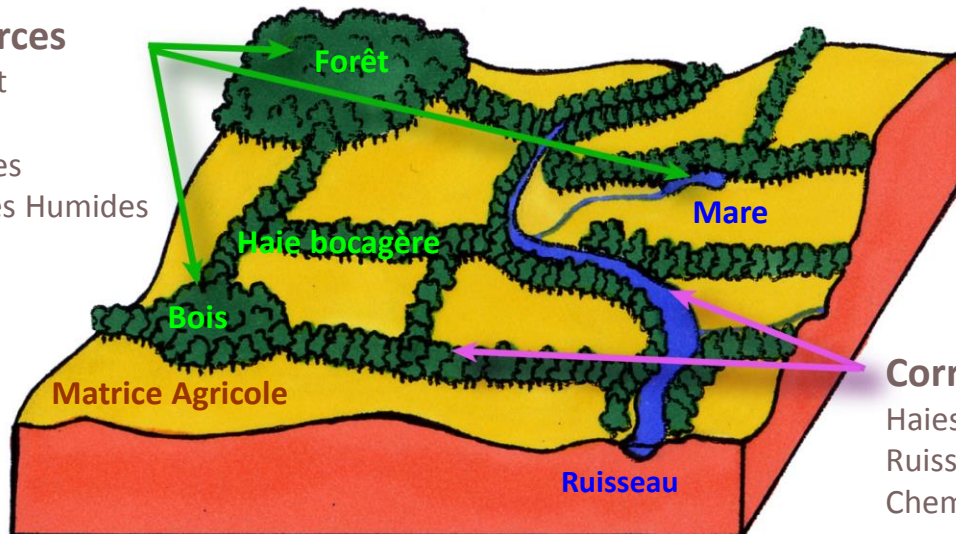
Une fonctionnalité écologique du territoire nécessaire à la biodiversité

Deux notions fondamentales :

- Milieux sources
- Zone de connexion et corridors biologiques

Milieux sources

- Forêt
- Bois
- Mares
- Zones Humides
- ...



Corridors biologiques

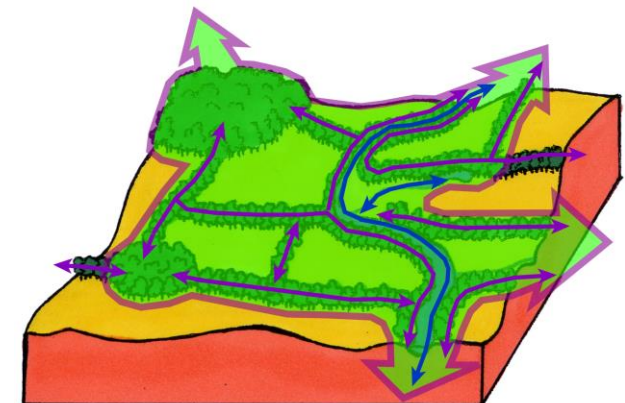
- Haies Bocagères
- Ruisseaux
- Chemins
- ...



Fonctionnement naturel

- Milieux naturels
- Réseau bocager
- Corridors biologiques nombreux
- Zone de connexion continue

L'ensemble de ces éléments permettent aux espèces de se maintenir durablement sur ce territoire perméable, se reproduire et se déplacer.



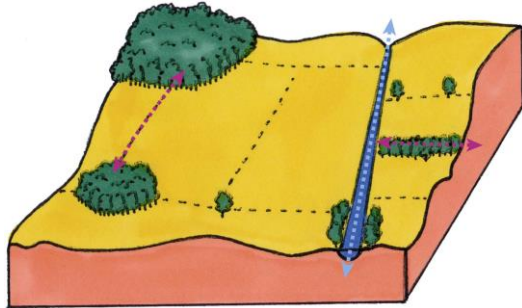
Zone de Connexion Biologique

Diffusion des espèces via les corridors biologiques

Une mise en relation des réservoirs et des corridors écologiques pour maintenir une trame favorable à la biodiversité

La rupture des liaisons menace les sites naturels et la biodiversité

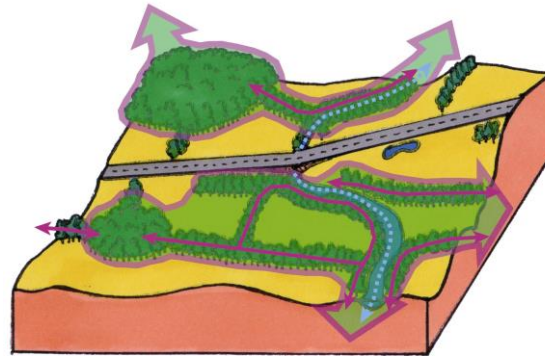
Disparition des habitats
Disparition des relations entre les habitats



Simplification agricole

Disparition des haies bocagères, rectification du ruisseau, disparition de certains milieux

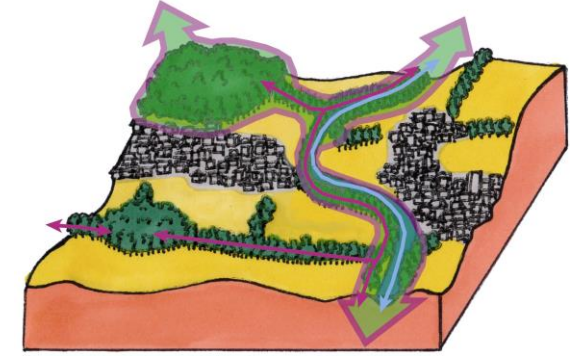
Les corridors biologiques et la zone de connexion disparaissent. Ruptures des échanges biologiques. Disparition de la faune et de la flore liées, même si des éléments ponctuels sont préservés (bois, forêt...). Isolement de populations résiduelles. Simplification du milieu.



Rupture linéaire

Fragmentation par l'infrastructure, coupure de la zone de connexion liée à la vallée

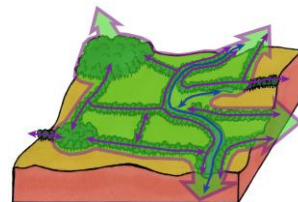
Perte de liaison entre le bois, la forêt et la mare (forte perturbation pour les espèces, notamment les amphibiens).



Rupture urbaine

Fragmentation, disparition de milieux, ruptures de liaisons biologiques, notamment entre la forêt et le bois, pincement au niveau de la vallée

L'axe de la vallée reste le seul axe de connexion sur lequel se greffent des corridors ponctuels.



Zone de Connexion Biologique
Diffusion des espèces via les corridors biologiques
Diffusion perturbée

Évolution de la consommation d'espace

Pour répondre au dynamisme démographique, le Pays de Rennes a vu ses zones urbaines augmenter fortement et ses infrastructures routières se développer et se moderniser au cours des 40 dernières années. C'est de l'ordre de 225 hectares en moyenne qui sont urbanisés chaque année sur le Pays, avec 63 % consacrés à l'habitat, 30 % aux activités et 7 % pour les infrastructures. C'est de l'ordre de 1,6 % du territoire urbanisé en 10 ans.

Espace agricole

59 % du territoire

76 750 hectares



Espaces urbains

12,4 % du territoire

14 350 hectares



Autres espaces

28,6 % du territoire

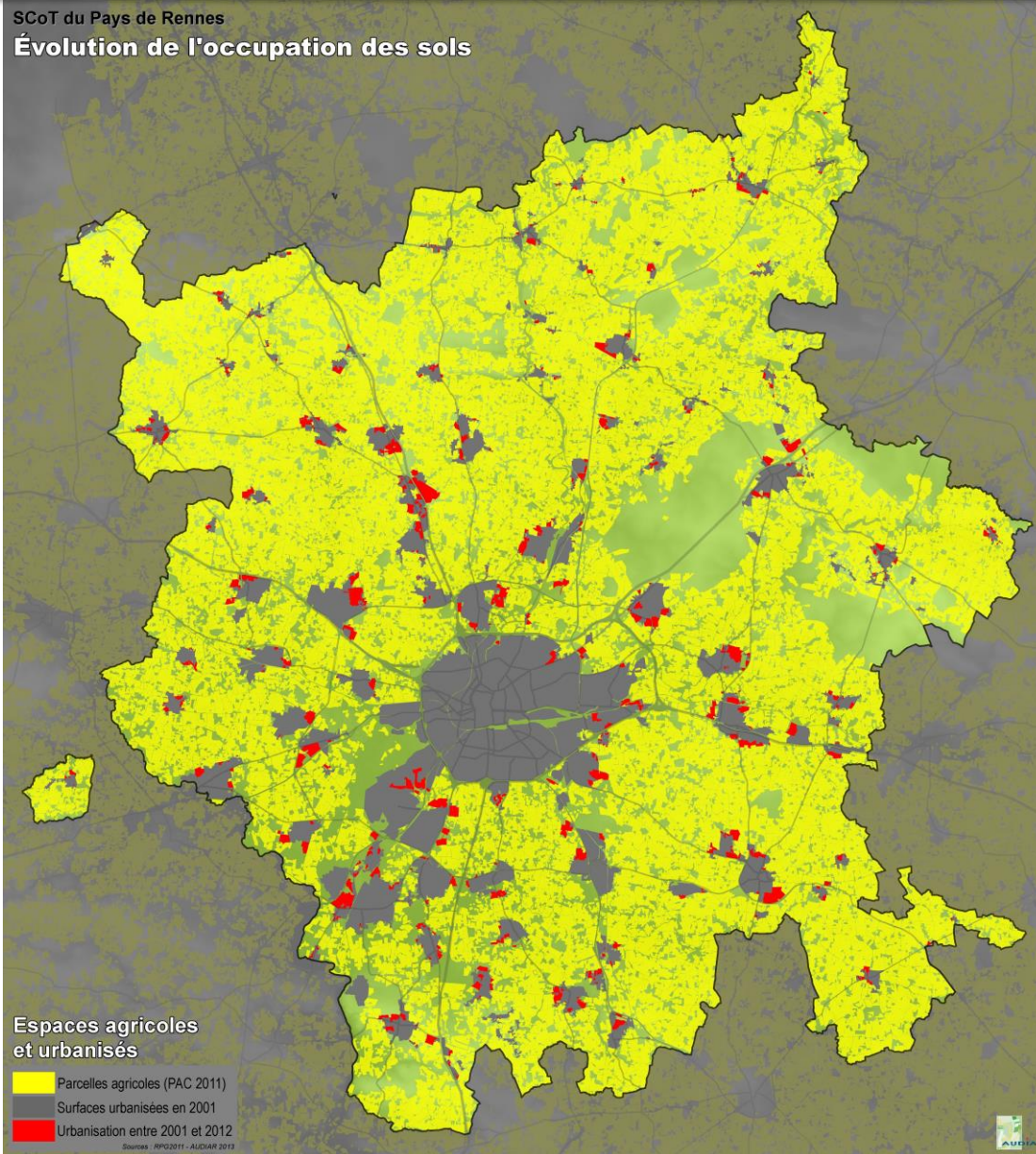
38 400 hectares

Espaces naturels, hameaux, terrains d'agrément...



SCoT du Pays de Rennes

Évolution de l'occupation des sols



Une connaissance locale des milieux naturels et de leur fonctionnalité

Initiée dans les années 80, la connaissance sur le patrimoine naturel du territoire et de sa fonctionnalité couvre aujourd'hui les 76 communes du Pays de Rennes.

538 MNIE

10,3 % du territoire

13 500 hectares



144 GEN

25,6 % du territoire

33 400 hectares



2 sites Natura 2000

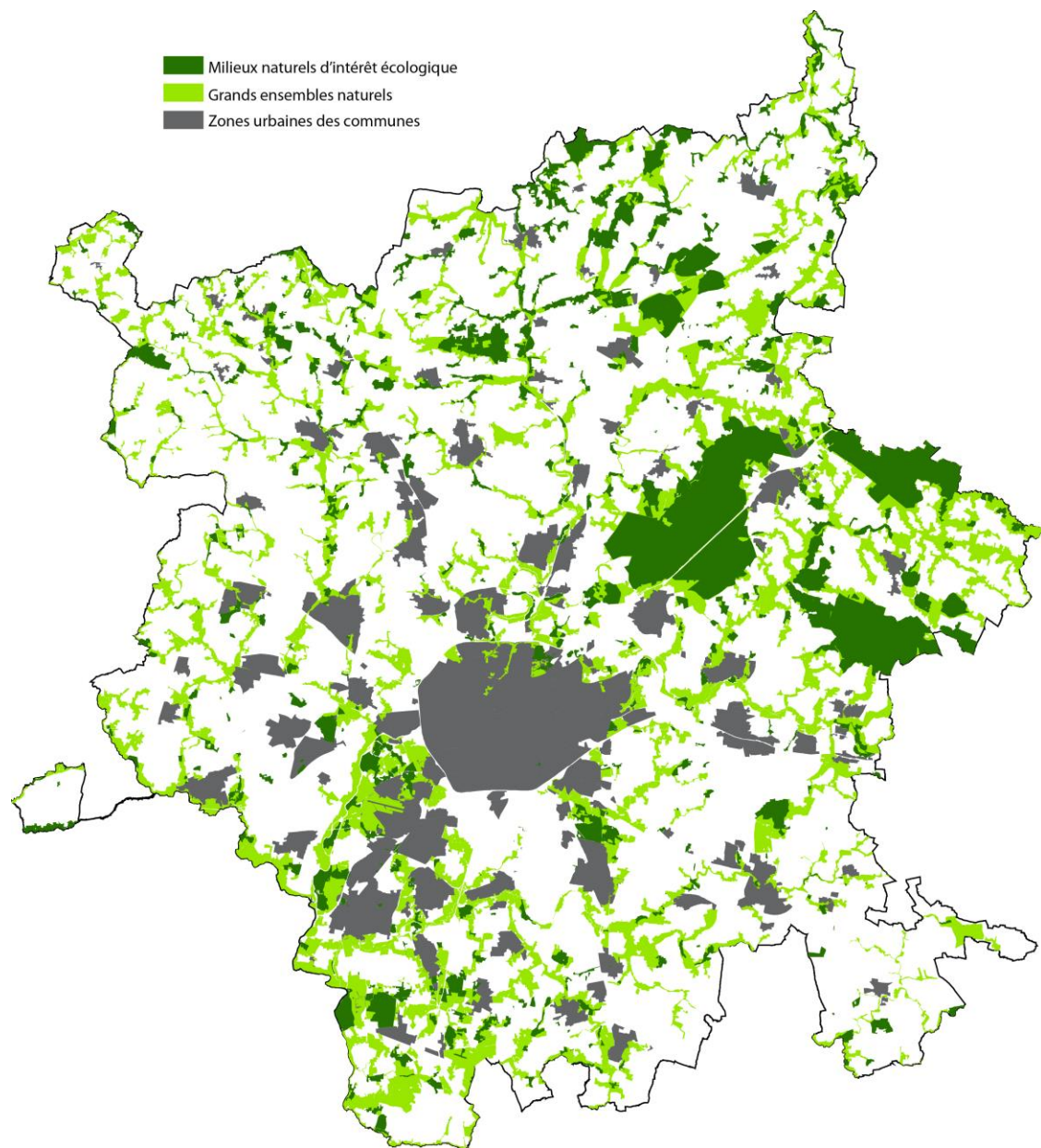
56 ZNIEFF

10 ENS

2 APB



■ Milieux naturels d'intérêt écologique
■ Grands ensembles naturels
■ Zones urbaines des communes



Les études MNIE et GEN

Des études régulières sur le territoire pour suivre la dynamique des milieux patrimoniaux et de la nature fonctionnelle.

Les documents d'urbanisme, un préalable nécessaire mais pas suffisant

Une traduction de cette connaissance au niveau des documents d'urbanisme : Le SCoT à l'échelle du Pays, les PLU au niveau des communes, les PLUi futurs au niveau des collectivités. Ces documents traduisent les enjeux de protection de ce patrimoine avec leurs outils réglementaires. Ils n'ont pas de porté sur la gestion, incontournable en matière de gestion et préservation de la biodiversité.

Le Val d'Ille et son schéma de trame verte et bleue

Un programme d'action intercommunal à l'échelle de la collectivité avec des actions de reconquête de la trame verte et bleue, de mise en place de passage à faune, de gestion de milieux...

Aménager avec la biodiversité c'est possible

Des aménagements réalisés avec un génie écologique :

- Parc de la Morinais à Saint-Jacques-de-la-Lande (Ouest Aménagement)
- ZAC des Basses Noës à Saint-Erblon (LPO)
- Zones humides dans la ZAC des Rues à Mordelles (GMB)



Une politique qui doit se décliner à toutes les échelles

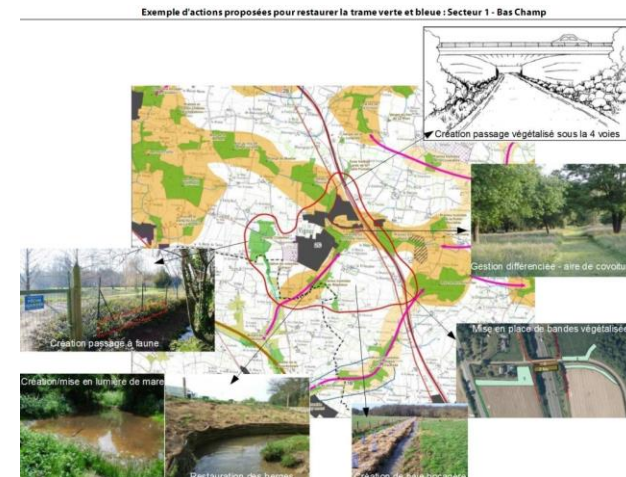


Schéma TVB – Val d'Ille



Les Basses Noës – Saint-Erblon

De la trame de préservation à la reconquête : la nature est présente partout

Outre les conditions de milieu liés notamment au type de sol ou l'insertion du site dans un réseau fonctionnel, c'est la gestion qui va directement conditionner la biodiversité, qu'elle soit remarquable ou ordinaire. Les trames vertes et bleues identifient l'existant, le socle incontournable à prendre en compte et à protéger. Pour autant, le reste du territoire peut aussi favoriser la biodiversité notamment au travers d'aménagement et de gestion qui intègre cette dimension (au niveau des pratiques agricoles, de la gestion des bords de route ou des espaces verts, de la mise en place de franchissement adapté au niveau des infrastructures...).

La nature est aussi présente en ville et dans les bourgs

La nature est aussi présente dans les zones urbanisées et la mise en réseau de ce patrimoine est un enjeu fort pour les villes tant en terme de qualité du cadre de vie et de paysage que de confort urbain (îlot de chaleur urbain...). La prise en compte de cette dimension constitue un axe structurant pour composer les villes aujourd'hui.

Au-delà du réglementaire, la gestion est indissociable de la biodiversité



Exemple d'une prairie maigre de fauche tardive

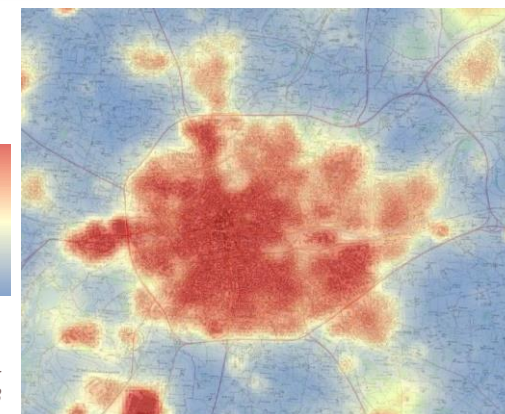


Trame écologique urbaine (Cœur de métropole)
Audiar



Intensité de l'ICU moyen

0-6° C



Source : Xavier Foissard, thèse cifre RM, LETG-Rennes, 2013



Emmanuel BOURIAU

02 99 01 85 26

e.bouriau@audiar.org

www.audiar.org

2015-051-EXT-056

